

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 juin 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 34 représentants 49 voix  
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 25 voix

**Délibération n° BS-2022/28**

**Objet : Aides aux sportifs 2022 / complément**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	MOREL Véronique
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand	

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie Eric SANDRAZ	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix EYMERY Clementine à VIAL Cédric
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	
SUSZYLO Christophe à Dominique ESCARON	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix MACHON Martine à PICHON-MARTIN Bertrand
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à MOREL Véronique	MILLET Régine à CLOUZEAU Dominique
	ENGRAND Christophe

Votants (en voix) : 25  
 Exprimés (en voix): 25  
 Pour : 25  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**Objet : Aides aux sportifs 2022 / complément**

En lien avec sa politique événementielle, le Parc soutient depuis 2017 de jeunes sportifs affiliés à des clubs du territoire ou proches et qui contribuent à valoriser la Chartreuse dans ses valeurs d'identité culturelle.

En 2022, 6 sportifs de haut niveau représentant des disciplines de plein air en adéquation avec l'identité culturelle du Parc sont soutenus : 4 espoirs et 2 seniors

Le soutien aux sportifs « seniors » est plus fort au regard de leurs résultats et de leur potentiel international.

Pour cela il est proposé de compléter le soutien 2022 d'un des sportifs afin de proposer un soutien égal entre les 2 sportifs seniors :

Nom de l'athlète	Club	discipline	Subv. Parc proposée
Jules Lapierre	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Ski de fond	500,00 €
TOTAL			500,00 €

Les modalités de ce partenariat et du versement du soutien sont fixées par convention entre le Parc de Chartreuse, le sportif et son club.

Pour rappel, le second sportif senior soutenu est Thomas Cardin, en course de montagne /trail. Chacun de ces deux sportifs seniors sera ainsi soutenu à hauteur de 2000 €.

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :**

- ***De valider le complément d'aide au sportif ci-dessus, au regard des critères définis,***
- ***D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes.***

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2022,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

